

INTRODUCTION AU COURS D'OPTION SCIENCES HUMAINES (OSH)

Mandatés par le Département de l'instruction publique et des affaires culturelles pour rédiger les moyens d'enseignement propres à l'option spécifique "Sciences humaines" à l'intention des maîtres, les auteurs se sont efforcés de suivre les recommandations proposées dans le programme établi par la commission "Option spécifique sciences humaines". Ils tiennent à rappeler ici quelques points importants de leur conception du cours ainsi que certaines recommandations à l'usage des enseignants.

- Bien que doté de quatre chapitres différents, le cours s'efforce de suivre la logique d'un fil conducteur qui relie ces quatre parties les unes aux autres. L'élève est ainsi amené, en un mouvement de spirale, à s'interroger sur la place et le rôle de l'individu dans notre société, en partant des sphères les plus immédiates pour aboutir à une observation du monde dans lequel il agit. Les problèmes contemporains sont illustrés par les interventions économiques et spatiales des hommes dans une dimension historique indispensable. Dans cette optique, il nous paraîtrait regrettable de bousculer l'ordre des chapitres.
- Rappelons de plus que les chapitres I et II, dont l'éclairage est surtout philosophique, juridique et économique, doivent être étudiés en début d'année, afin de permettre aux élèves de choisir l'option spécifique de la 12^{ème} année en connaissance de cause.
- L'enseignement des sciences humaines devrait se faire dans un esprit **d'interdisciplinarité**. En effet, chacun des chapitres fait intervenir dans la mesure du possible les cinq domaines concernés qui illustrent par diverses activités la ligne directrice donnée par la discipline dominante. L'élève doit ainsi prendre conscience qu'une meilleure compréhension du monde qui l'entoure passe par une prise en compte d'information d'origines diverses, mais complémentaires.
- L'abondance des documents et des activités proposées doit inciter le maître à **faire des choix**. Il ne pourra en aucun cas traiter tous les exercices présentés. Afin de respecter un équilibre entre toutes les disciplines, il est conseillé de prévoir une période de huit semaines environ pour l'étude de chaque chapitre.
- Les **exercices prioritaires** sont signalés par une flèche (⇒). Ils peuvent donc aider l'enseignant à faire ses choix. D'autre part, on trouve à la fin de chaque chapitre une liste de notions et aptitudes à acquérir par l'élève. Ces dernières peuvent aussi servir de points de repère aux utilisateurs. Les maîtres peuvent également se référer au document "Objectifs et programme de l'option spécifique sciences humaines de la section maturité (11^{ème} année)".

Tout en souhaitant à chacun le plus de plaisir possible dans l'étude des sciences humaines, les auteurs restent à disposition de quiconque souhaiterait des informations supplémentaires.

Les auteurs